

SOBRIÉTÉ FINANCIÈRE : ADAPTER SON PROJET À LA NOUVELLE DONNE BUDGÉTAIRE ET ÉCONOMIQUE

Organisation

Cette formation est dispensée sur **2 journées de 14 heures (9h - 17h)** pour un effectif de 3 à 15 participants.

Dates des sessions consultable sur le site bcompetences.com

Objectif

- Savoir concevoir une opération avec des financements limités
- Savoir faire évoluer son opération pour baisser le reste à charge
- Appréhender les clés pour limiter les coûts de fonctionnement
- Appréhender les pistes pour faire baisser les coûts de fonctionnement

Formateur

Clément CORRION, Urbaniste-programmiste, Filigrane Programmation

Public et prérequis

Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction.

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie, et de la construction.

Tarifs

Tarif Session en présentiel ou à distance : **1 720 € HT**

Pour connaître le tarif réservé aux abonnés contactez nous formations@bcompetences.com

Contenu de la formation

Face à la rigueur budgétaire et aux contraintes économiques, comment adapter son projet d'aménagement et immobilier pour le mener à bien : quels questionnements ? quels leviers activer ? quelle adaptation de l'ambition, du périmètre, de la programmation sans renoncer à son projet ? comment trouver les moyens de réaliser son projet avec une enveloppe budgétaire réduite ? Montage économique, allègement de programme, densification, suppression d'aménités, allègement des contraintes, matériaux de construction, énergies, démarche en coût global ... sans renier sur la qualité !

Introduction

- La pratique de l'aménagement aujourd'hui
- La production immobilière aujourd'hui
- Le contexte budgétaire actuel
- Le contexte économique actuel

Faire baisser le reste à charge dans le cadre d'une opération d'aménagement

- Jouer sur les recettes
 - Réduire les obligations des opérateurs
 - Augmenter la surface cessible
 - Augmenter la constructibilité
 - Générer des revenus
- Jouer sur les dépenses
 - Limiter la maîtrise foncière...tout en maîtrisant le projet
 - Limiter les intermédiaires
 - Des aménagements plus sobres
 - Etaler dans le temps
- Un coût de la gestion urbaine à faire entrer dans l'équation

Faire baisser le reste à charge dans le cadre d'une opération immobilière

- Jouer sur les recettes
 - Augmenter la surface cessible, maximiser la constructibilité
 - Générer des revenus supplémentaires
- Jouer sur les dépenses
 - Réduire la surface
 - Optimiser la conception réduisant les matériaux et systèmes nécessaires
- De la nécessité d'une approche au coût global
 - Minimiser les consommations, privilégier les systèmes passifs
 - Minimiser les coûts de personnels

Optimiser son patrimoine

- Diminuer les coûts de fonctionnements du patrimoine bâti
 - Maximiser le taux d'utilisation des locaux
 - Mutualiser, rendre les espaces polyvalents
- Diminuer les coûts de fonctionnements des espaces publics
 - Limiter les dépenses d'entretiens
 - Réduire la surface à entretenir
 - Jouer sur la durée de retour sur investissement

Conclusion ouverture

Le jeu en vaut-il vraiment la chandelle, l'évaluation extra-économique des opérations

ATELIER CAS PRATIQUES : quelles solutions pour quels projets ?

Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en **présentiel** ou en **distanciel** (zoom ou équivalent) ou en **hybride** (un groupe de stagiaires en présentiel et un groupe en distanciel en simultané).

Une approche **théorique** et **méthodologique** à travers de **cas pratiques ou ateliers ou exercices, de mise en situation** par des jeux d'acteurs et **partage des compétences** par **des échanges** entre stagiaires et formatrices/formateurs.

Supports pédagogiques

Les **supports** sont envoyés par **mail** ou accessible les **espaces apprenant** sous format PDF avant ou pendant la formation.

Des documents supplémentaires pourront être transmis par la formatrice ou le formateur lors de la formation.

Evaluation des compétences

Avant chaque formation, il est demandé aux stagiaires de remplir une **fiche des recueils et des attentes**, ainsi qu'un **questionnaire d'auto-évaluation**, disponible sur l'espace apprenant

Au début de la formation, un **tour de table** est prévu pour reformuler les attentes des stagiaires

A l'issue de la formation, les stagiaires devront répondre à **une évaluation sous forme de QCM**, ou ils seront évalués à partir d'une **grille de compétences** lors de la réalisation d'un cas pratique, ce qui nous permettra de nous assurer la **bonne acquisition des compétences**.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les lieux de formation sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite**.

Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter **Clarisse PUL** ou **Isabelle BIANCHI**, par mail : formations@bcompetences.com, par téléphone : 01 86 95 72 10.

Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

Lieu

Paris 2ème

Salle adaptée à la formation. L'adresse est communiquée au moment de l'envoi de la convocation (J-15)

Toutes participations à nos formations doivent **être contractées par une convention de formations**.

Les demandes d'inscription se font soit en ligne via notre site internet **bcompetences.com** soit en contactant **Clarisse PUL** (assistante formations) par mail à l'adresse **formations@bcompetences.com**

Possibilités d'inscription sous réserve de places disponible, jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.